

## Critères de la doctrine photovoltaïque 04 - Jabron Lure Vançon Durance

### Zones à exclure (noir)

Agriculture  
Registre Parcellaire Graphique  
■ terre mécanisable déclarée  
■ AOP Pierrevet

Forêt  
■ Forêt de protection

Environnement  
— Corridor écologique du SRCE (trame bleue)  
■ Corridor écologique du SRCE (trame verte)  
■ Espace naturel sensible  
■ Arrêté de protection de biotope  
■ Cœur du parc du Mercantour  
■ Zone humide 04

Réerves  
■ Réserve naturelle nationale géologique  
■ Réserve naturelle régionale  
■ Réserve biologique domaniale  
Réserve naturelle de biosphère  
■ Aire centrale

Natura 2000  
■ habitat prioritaire

Paysage & patrimoine  
■ Site classé

Risques  
Atlas des zones inondables  
■ lit mineur  
■ lit moyen  
Multi-aléas  
■ fort

### Zone potentiellement à exclure (gris)

Agriculture  
Registre Parcellaire Graphique  
■ Prairie permanente  
■ Périmètre des ASA + BD hydra

Pente  
■ < 10%

Forêt  
■ Boisement rivulaire

Paysage & patrimoine  
■ Site inscrit  
■ Périmètre de monuments historiques  
■ Site patrimonial remarquable

### Risques Naturels

Plan de Prévention  
des Risques Naturels  
■ zone rouge

Plan Submersible Durance  
(PSS) - 1961  
■ zone Rouge

Pente  
■ > ou = 40%

Zones blanches  
Présence  
□ de contraintes  
à vérifier

Parc photovoltaïque  
■ Mis en service

### RTE

- Poste électrique
- Réseau électrique aérien
- Réseau électrique souterrain

Intercommunalité  
Commune

Attention : certaines contraintes identifiées dans la doctrine PV ne sont pas cartographiables (ou difusables). C'est notamment le cas des critères paysagers, des risques naturels forts dans certains territoires, des terrains concernés par des mesures compensatoires environnementales, des forêts anciennes ou de production.

